



## COMMISSION DELEGATION

Mardi 13 Décembre 2022 à 18h

### Procès-Verbal N°585

Président : CICERON Fabien  
Présent : DUTCKOWSKI Yohan

.....  
**PRESIDENT** : CICERON FABIEN Portable : 06 33 54 57 25

**DESIGNATEUR DELEGUES** : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

**Permanence Commission : 04.76.26.87.75** : tous les mardis de 18h à 20h00  
Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

### **DEMANDE DE DELEGUES**

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.  
Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat** : la demande doit être faite **1 mois** avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes** : la demande dans les **5 Jours** qui suivent le tirage des rencontres.

### **Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :**

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.  
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués saison 2022-2023.

## NOUVEAUTE : L'OBSERVATEUR ANONYME

Le district de l'Isère et la commission de délégation ont décidé de mettre en application **L'article 51 des règlements généraux** qui prévoit la possibilité de faire superviser des matchs par un observateur anonyme.

Cet observateur (membre du comité de direction, membre de commission, délégué officiel, membres recrutés par la commission de délégation, etc...) sera désigné sur un match en simple spectateur.

**Son rôle sera d'observer l'organisation, le match, la fin de celui-ci et de faire un rapport à la commission de délégation.**

Il n'interviendra en aucun cas s'il y avait des problèmes en tout genre (petit et grand). Une fois son rapport transmis, la commission de délégation le fera suivre aux commissions concernées si besoin.

### Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

### Désignations :

#### MODIFICATION DU WEEK END DU 10 ET 11 DECEMBRE 2022

<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS D5 POULE D	LES AVENIERES 2	ASCOL 38 2	AHMED HEZAM ZINE	FRAIS AU CLUB ASCOL 38

#### WEEK END DU 17 ET 18 DECEMBRE 2022

<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
U20 D1	GP VEZERONCE DOLOMIEU	TOUR ST CLAIR	EL RAFFARI REDA	CAISSE DE PEREQUATION
U17 D1	SEYSSINS 2	USVO	MALLET MARC	CAISSE DE PEREQUATION
U17 D3 POULE A	ST MARTIN D'HERES	GONCELIN	DURAND NICOLAS	FRAIS AU CLUB DE GONCELIN
U15 D1 POULE A	ST MARTIN D'HERES	DOMARIN	GIRARD VEYRET NORBERT	FRAIS AUX DEUX CLUBS